

Ce document présente les points essentiels de la lutte contre la prolifération des légionnelles dans le réseau d'eau chaude.

Pour aller plus loin dans la conception, l'entretien et la surveillance des réseaux d'eau chaude et autres installations à risques, les **gestionnaires recevant du public** peuvent se reporter au document suivant :

GESTION DU RISQUE LIE AUX LEGIONELLES

par le Conseil Supérieur d'Hygiène Publique de France
Editions TEC & DOC 11, rue Lavoisier 75008 Paris



Ed. Lavoisier, avril 2002

Les professionnels et notamment les installateurs sanitaires peuvent consulter le document suivant :

RESEAUX D'EAU DESTINEE À LA CONSOMMATION HUMAINE À L'INTÉRIEUR DES BÂTIMENTS

Partie I Guide Technique de conception et de mise en œuvre qui peut être obtenu auprès du Centre Scientifique et Technique du Bâtiment, Service Publications - diffusions - B37, BP2 77421 MARNE-LA-VALLEE Cedex 2 (ou <http://boutique.cstb.fr>)



Pour tous, consulter également le site internet du Ministère de la Santé
www.sante.gouv.fr

Les réseaux d'eau chaude ne sont toutefois pas les seules installations à risques. Les tours aérofrigérantes ou systèmes de refroidissement par voie humide sont également des sources de prolifération de légionnelles.

**Direction Départementale des
Affaires Sanitaires et Sociales
du Bas-Rhin**

Cité administrative Gaujot
14 rue du Maréchal Juin
67084 STRASBOURG Cedex
Tél. 03 88 76 79 86
www.alsace.sante.gouv.fr

**Direction Régionale des
Affaires Sanitaires et Sociales
d'Alsace**

Cité administrative Gaujot
14 rue du Maréchal Juin
67084 STRASBOURG Cedex
Tél. 03 88 76 79 86
www.alsace.sante.gouv.fr

**Direction Départementale des
Affaires Sanitaires et Sociales
du Haut-Rhin**

Cité administrative Bât. C
3 rue Fleischhauer
68026 COLMAR Cedex
Tél. 03 89 24 81 78
www.alsace.sante.gouv.fr

Principales règles de lutte contre le développement des légionnelles dans les réseaux d'eau chaude

Document à l'usage des Etablissements Recevant du Public

Les légionnelles sont des bactéries naturellement présentes dans l'eau. A partir du milieu naturel, la bactérie colonise les réseaux intérieurs d'eau chaude où elle se développe entre 20 et 50°C. La contamination de l'homme se fait par inhalation d'aérosols ou de micro-gouttelettes d'eau contaminée, par exemple à l'occasion des douches.



Imprimé en décembre 2004

Avant de mettre en œuvre les mesures préconisées par ce document, il est conseillé d'effectuer un DIAGNOSTIC de l'installation, qui permet de connaître précisément :

- La qualité de l'eau
- Le fonctionnement du réseau
- Les appareils, les circuits, les matériaux,...

A partir du diagnostic, seront identifiés les points qui favorisent la prolifération des légionnelles (points critiques).

Ces points critiques feront l'objet de mesures correctives aux stades de :

- La conception
- L'entretien
- La surveillance

Ce qui favorise la prolifération des légionnelles :

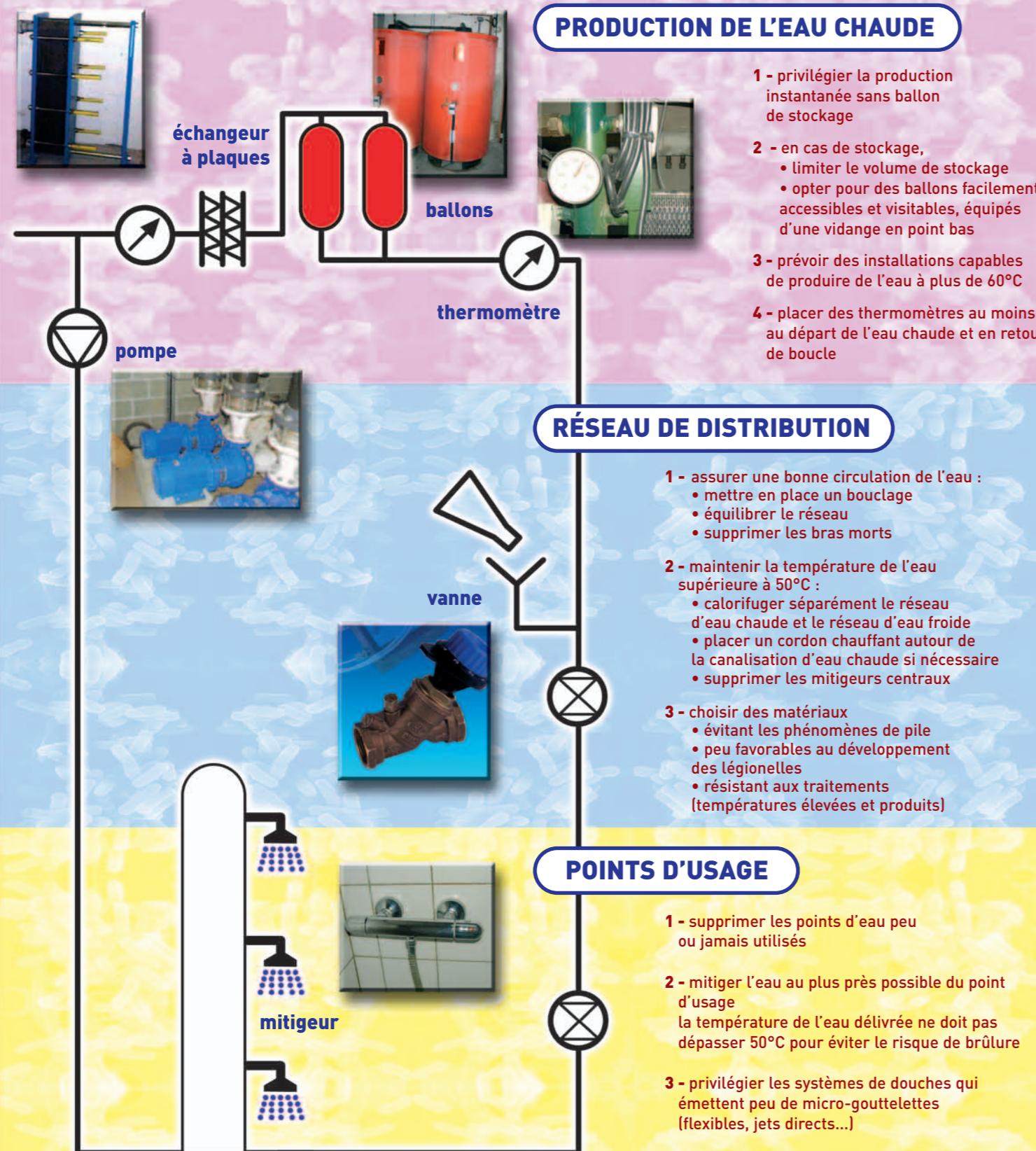
- stagnation de l'eau
- température insuffisante
- entartrage, corrosion,
- vétusté, dégradation

LES MESURES POUR ÉVITER LA PROLIFÉRATION DE LA LEGIONNELLE

sur la conception

sur l'entretien

sur la surveillance



- 1 - maintenir la température de l'eau à 55°C
- 2 - éléver quotidiennement la température des ballons au-delà de 60°C
- 3 - vidanger, détartrer, nettoyer et désinfecter au moins une fois par an les ballons
- 4 - vérifier le bon fonctionnement des appareils annexes

Maintenir une surveillance régulière de la bonne température de l'eau à tout moment

- 1 - purger régulièrement les bouts de réseaux ou les supprimer
- 2 - vidanger, détartrer, désinfecter et rincer
 - une fois par an
 - après travaux
 - après arrêt supérieur à une semaine
- 3 - actualiser les plans des réseaux
- 4 - vérifier le bon fonctionnement des appareils annexes

Mettre en place un système de suivi de la température en différents points pour contrôler son évolution

- 1 - détartrer, nettoyer, désinfecter régulièrement les éléments de robinetterie
- 2 - remplacer les pièces défectueuses ou usagées
- 3 - faire couler l'eau régulièrement, au maximum de la température

Dans la mesure où les températures sont maintenues conformes aux recommandations, des analyses de légionnelles ne sont utiles qu'aux points d'usage

REmplir un carnet sanitaire



ATTENTION AUX PRODUITS UTILISÉS

Ils doivent être :

- utilisés dans les conditions prévues
- agréés pour les réseaux d'eau potable
- compatibles avec les matériaux du réseau

